

Compte-rendu de la réunion FAR du canton du Val d'Adour Rustan Madiranais
Mercredi 25 avril 2018, Salle des fêtes de Lacassagne, 18h-20h45

Mercredi 25 avril s'est tenue à la salle des fêtes de Lacassagne la réunion de répartition du Fonds d'Aménagement Rural du canton du Val d'Adour Rustan Madiranais. Après le mot d'accueil du Maire de Lacassagne, Laurent NICOLAU, Christiane AUTIGEON et Jean GUILHAS, Conseillers Départementaux du canton, ont exposé à la cinquantaine de Maires présents le projet de répartition pour chacune des communes du Val d'Adour de cette enveloppe de 542 000 €.



Pour rappel, le Fonds d'Aménagement Rural est une aide annuelle accordée par le Département pour tout investissement ou équipement supérieur à 1 000 € HT, en direction des communes de moins de 2 000 habitants. Sa programmation est effectuée par les Conseillers Départementaux en partenariat avec les Maires du canton qui, chaque année, peuvent solliciter l'aide financière du Département pour les projets qu'ils souhaitent porter.

Présent lors de cette réunion, le Président du Conseil Départemental, Michel PELIEU, est ensuite intervenu afin d'évoquer les lignes directrices des actions et du budget du Département, et notamment les 60M€ consacrés à l'investissement. L'occasion de revenir sur la politique volontariste du Département en termes de soutien au territoire, à travers les diverses aides financières mises en place par la collectivité, ou bien encore d'insister sur le choix fort de ne pas augmenter les impôts pour la sixième année consécutive. Un point a également été fait sur la mise en place du Très Haut-Débit, Michel PELIEU rappelant que le partenariat noué avec Orange permettra à l'ensemble des communes des Hautes-Pyrénées, quelle que soit leur taille, d'être raccordées au Très Haut-Débit d'ici 2023.

Un débat s'est ensuite engagé concernant le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage 2018-2023, qui préconise notamment l'implantation d'une aire de grands passages d'une capacité de 120 à 150 caravanes sur le territoire de la Communauté de Communes Adour-Madiran. Il a été rappelé le sursis à statuer émis par la Commission Permanente du Département lors de sa réunion du 9 mars dernier. Le choix de cette implantation ne pouvant se faire qu'une fois l'accord des acteurs locaux obtenu, le Département ne se prononcera en faveur de ce Schéma qu'une fois que la Communauté de Communes Adour-Madiran aura délibéré favorablement sur ce point.

Philippe MEUNIER, Chef de l'Agence des Routes du Pays du Val d'Adour, a indiqué qu'il fera valoir ses droits à la retraite au 1^{er} septembre 2018. Il sera remplacé à partir de cette date par Jérôme BONNECARRERE, déjà présent à ses côtés et qui assistait également à cette réunion. Philippe MEUNIER a ensuite présenté le programme

d'investissement routier pour l'année 2018. Au total, ce sont plus de 1 400 000 € de travaux qui seront engagés sur le canton afin de concourir à l'embellissement et la sécurisation de la voirie départementale. Cette rencontre s'est clôturée autour d'un instant de convivialité.

